

Le premier à disparaître a été l'honorable sénateur Prévost, décédé le 13 octobre. Il représentait la division des Mille-Iles. Il était d'origine canadienne-française, avait commencé ses études à Montréal et les avait complétées à Paris et à Rome. C'était un journaliste. Il prit une part active aux associations municipales ainsi qu'aux œuvres patriotiques et de charité. Il fut élu à la Chambre des communes en 1917, puis de nouveau en 1921, 1925 et 1926. Il fut nommé au Sénat le 3 juin 1930.

Le sénateur Prévost se faisait un point d'honneur d'assister à toutes nos séances. On l'estimait beaucoup pour sa modestie et sa facilité à s'exprimer clairement au cours des débats et dans les comités.

Le sénateur Blondin est mort le 29 octobre, quelques jours à peine après la disparition du sénateur Prévost. Né dans la province de Québec, le sénateur Blondin était un diplômé de l'Université Laval. Il prit une part active aux affaires municipales, ayant même été échevin de la ville de Grand'Mère. Il fut pendant un certain temps greffier de la cour de Circuit du comté de Champlain. Notre regretté collègue a été élu à la Chambre des communes en 1908 et de nouveau en 1911. C'est au cours de la session de 1911 qu'il fut élu vice-président de la Chambre des communes. En 1914, il devint membre du Conseil privé, prenant la direction du ministère alors appelé Revenu de l'intérieur. L'année suivante, il fut nommé Secrétaire d'Etat puis, en 1917, ministre des Postes. Deux ou trois mois après sa nomination, il demanda lui-même à quitter le service afin de se rendre à Québec pour y recruter un régiment. Une fois le recrutement terminé, il conduisit lui-même ses hommes outre-mer. Il revint au Canada en 1918 et fut, dès la même année, appelé au Sénat. Lors de l'accession au pouvoir du gouvernement Meighen, il devint de nouveau ministre des Postes. Les honorables sénateurs savent tous qu'il fut Président du Sénat de 1930 à 1935. On se rappellera longtemps dans cette enceinte la courtoisie et la dignité qu'il apporta toujours à l'accomplissement de ses fonctions.

Le sénateur Little s'est éteint le 21 décembre. Il était né à London (Ontario) de parents canadiens-anglais et fit ses études au London Collegiate Institute et à l'Université de Toronto. Il se livra au commerce et à l'agriculture. Lors des élections générales de 1925, il fut candidat libéral dans la ville de London; puis, en 1928, fut nommé sénateur. Le défunt était d'un caractère aimable qui lui valait l'amitié de tous ceux qui venaient en contact avec lui. On en trouve un beau témoignage dans le fait que, tout en portant le

titre officiel de sénateur Little, il restait toujours pour ses amis Sydney ou Syd Little. Nous, de ce côté-ci du Sénat, nous rappellerons toujours la compétence ainsi que la patience dont il fit preuve en qualité de whip de notre parti.

Il s'est consacré attentivement aux travaux du Sénat et des comités dont il faisait partie.

Enfin, je mentionnerai la mort du sénateur Creelman MacArthur, de l'île du Prince-Edouard, qui est décédé le 29 décembre. Il était né en 1874 de parents écossais. Il a participé à plusieurs entreprises commerciales et a été durant plusieurs années un des administrateurs de la Central Trust Company of Canada, vice-président de la M. F. Shurman Company, Limited, et président de la Brace McKay & Company Limited. Notre feu collègue avait pris une part active à la politique municipale et provinciale. Il fut élu à l'Assemblée législative de l'île du Prince-Edouard en 1919 et réélu en 1923. Deux années plus tard, il fut nommé sénateur. Le sénateur MacArthur avait des idées fermement arrêtées sur les questions intéressant sa province, et quand l'occasion se présentait, il n'hésitait pas à les exprimer.

Je n'ai fait qu'esquisser certains des domaines où s'est exercée l'activité de nos amis défunts et je terminerai en exprimant en mon nom personnel et en celui de mes collègues notre profonde et sincère sympathie aux veuves et aux familles en deuil.

L'honorable C. C. BALLANTYNE: Honorables sénateurs, depuis l'ajournement du Parlement, il y a quelques mois, le Sénat canadien a subi une lourde perte dans la mort de quatre de nos collègues éminents, les sénateurs Blondin, Prévost, Little et MacArthur. Leur disparition est fort regrettable.

Dès sa jeunesse, le sénateur Blondin s'intéressa aux affaires publiques, non seulement de sa province natale du Québec, mais aussi du Dominion. Au cours de sa longue carrière publique, il a brillé et fait bonne figure dans les deux Chambres du Parlement. Il a toujours manifesté une grande tolérance et un vif désir d'encourager l'esprit de bonne entente dans le pays entier, abstraction faite des considérations de race et de religion, et il a beaucoup contribué à faire du Canada un pays uni.

Le sénateur Blondin était très fier de sa province natale, cela va de soi, mais il était aussi fermement convaincu que le Canada doit toujours demeurer attaché à la Couronne et garder son rang éminent de dominion aîné dans le Commonwealth des nations britanniques, car il comprenait que ces liens lui ont valu dans le passé et lui assurent pour l'avenir une complète liberté.

L'hon. M. KING.